



## COMPTE RENDU CE 25 MAI 2016

### 1/ Approbation du procès-verbal du 20 AVRIL 2016.

Consultation : Abstention : 2 voix Pour : 11 voix Contre 0 voix

### 2/ Information sur l'analyse et les résultats économiques du mois de Mars 2016 intégrant commandes, CA, OP et facturation et PNL par régions.

Commandes projets fin avril: 38.9 M€, soit - 2.4 M€ par rapport à 2015

Contrats fin avril : 28.8 M€, soit- 6.7 M€ par rapport à 2015

Chiffre d'affaires projets fin avril: 44.3 M€, soit – 0.3 M€ par rapport au budget et – 8.1 M€ par rapport à 2015

Chiffre d'affaires contrats fin avril: 30.6 M€, soit en ligne par rapport au budget et -0.1 M€ par rapport à 2015

Facturation fin avril : projets : 37.4 M€ soit – 2.7 M€ par rapport au budget et – 6.1 M€ par rapport à 2015

Facturation contrats : 29.8.M€ soit +0.3 M€ par rapport au budget et – 0.6 M€ par rapport à 2015.

Résultat opérationnel fin avril : - 2.8M€, soit + 0.3 M€ par rapport au budget et – 0.6 M€ par rapport à 2015

La CGT demande que soient communiqués les couts d'exploitation de NXO Expansion ainsi que le budget 2016 qui n'est toujours pas diffusé à ce jour.

Le mois de mai est prévu au budget en positif de 500 K selon L GOUGET Pas de révision de budget en tant que tel mais des travaux sont en cours qui sont axés sur la manière dont pourrait être comblé l'écart existant en optimisant le fonctionnement, parvenir à livrer plus tôt, facturer mieux, récupérer les impayés...

En ligne au niveau du cash budgétisé à 8 M€ à fin avril, qui reste un point de vigilance important.

On pointe plusieurs écritures négatives comptables qui concernent 2015 dont 180 K € notamment de fees. A noter également l'impact de la RJ dont plusieurs charges ont dû être passées sur S2 2015. Selon L GOUGET 2016 représentera probablement plus le reflet de la réalité que S2 2015. Le parc contrat est stable et il n'y a pas de rupture dans les encaissements ; la prise de commande quant à elle ne décolle pas assez vite notamment dans la partie achat revente.

**La CGT questionne le Directeur Financier sur la répétition des méthodes déjà employées avant le PSE avec des actions sur la prise de congés et la suppression des déplacements qui, indubitablement rendent les salariés inquiets en les ramenant vers des situations qui ont conduit aux douloureuses et récentes mesures subies.**

Selon L GOUGET, il ne faudrait y voir qu'une bonne gestion et une normalité d'agissement !

### Réponses aux questions de la commission économique.

Les commissaires aux comptes vont valider les comptes 2015 et les élus demandent un complément d'information en formulant les questions suivantes à L GOUGET :

- Communication des comptes consolidés du groupe Butler et de NXO EXPANSION.
- Qu'elles sont les règles de gestion du groupe en termes de facturation interne.
- Merci de nous communiquer les rapports du Commissaire aux comptes et le rapport spécial sur les conventions réglementées dès que possible (disponibilité vers le 15 Juin)
- Nous communiquer des données qui nous permettrons de faire des comparaisons 2014 – 2015. Autrement dit nous fournir le P&L avec les mêmes données comme précédemment.
- Nous communiquer le Chiffre d'Affaire par type d'activité et pas segment croisé par région.

Les élus tiennent à manifester leur inquiétude sur les premières analyses constatées et attirent l'attention de la direction sur une bonne communication sur ce point essentiel de l'entreprise, en tout état de cause nous insistons sur les délais de transmission des informations compte tenu de la date de restitution et le travail préalable de la commission économique. Nous souhaitons que cette dernière puisse œuvrer pour le prochain CE.

### 3/ Consultation sur les orientations stratégiques.

Les élus sont en mesure de compléter les questions et les adressent au conseil d'administration et rappellent que sur le thème des orientations stratégiques c'est la délibération du conseil d'administration qui doit être transmise au CE.

La première présentation a été faite le 3 décembre 2015, l'avis et les questions initiales des élus ont été transmis le 24 Février, une réponse a été faite par la direction le 20 Avril.

Les élus considèrent que les réponses apportées sont insuffisantes en regard des questions posées. Sur l'objectif de rentabilité :

1. L'entreprise prévoit d'atteindre une rentabilité de 6% alors que la moyenne du secteur fait ressortir une rentabilité de 3% environ. Quelles actions nous feront surperformer le secteur ?
2. Comment est construit l'objectif d'EBIT de 6% pour 2018 alors même que l'entreprise n'a pas de P&L pour 2017 et 2018 ?

L'objectif de 350 M€ paraît réalisable dans le contexte favorable du marché des services et produits de téléphonie aux entreprises. Néanmoins, nous regrettons l'absence de détail de cet objectif :

1. Quel sera le chiffre d'affaires des différents types d'activités et par segments ?
2. Combien pèseront les relais de croissance identifiés ?
3. Quel sera le chiffre d'affaires ventilé par région ?

Les élus constatent qu'aucune prévision chiffrée n'est établie ni par activité, ni par région sur les 3 à 5 prochaines années.

Nous éclairer d'une part sur nos activités de cœur de métier et d'autre part sur la stratégie du thème Video (quels marchés, quelles solutions, quelles ambitions...), idem pour Data Center et pour Linker.

Sur les moyens :

1. Le déploiement de la tablette tactile pourrait dynamiser la force commerciale et envoyer un message fort à nos clients.
2. Quelle est la stratégie marketing pour faire connaître NXTO ? Quel plan d'action commercial et outils adaptés ? Quelles actions de communications digitales seront menées (twitter, facebook ...) ?
3. Le développement du cloud fait évoluer notre mode de facturation (de CAPEX vers OPEX), c'est-à-dire vers une facturation à l'abonnement : facturation mensuelle. Notre outil actuel, SAP, ne semble pas adapté à cette logique de facturation abonnement. Quels sont les moyens qui seront mis en place pour remédier à cette évolution ?

En conclusion, les élus du comité d'entreprise attendent les réponses du conseil d'administration de NXTO France à l'ensemble des interrogations ci-dessus.

Consultation : motion adoptée à l'unanimité

#### **4/Vote pour le remplacement d'un membre de la commission économique.**

Vote à l'unanimité pour le remplacement de D. BASSET (Solidaires Informatique) par E. THOYER (CGT).

#### **5/Commerce**

##### **.point sur l'organisation WAN, Data Center, Linker.**

F. NOEL annonce la nomination de M. Del FABBRO qui reprend l'activité linker avec une équipe dédiée afin d'en assurer la maintenance et le déploiement. Plan de formation en cours pour les personnes en région pour pouvoir prendre en charge le déploiement de ces infrastructures.

Un outil de facturation va être interfacé avec l'ADV et SAP en corrélation avec la base de données pour l'émission des factures d'abonnement linker. Cinq personnes de l'extérieur vont venir pendant 3 mois en sous-traitance à compter de juin pour accompagner la production et la maintenance sur l'activité Linker.

L'activité Wan est pilotée par N. MARIN avec son équipe qui doit être renforcée avec le recrutement d'effectifs sur Paris. Problématique de ressources en termes de déploiement.

L'activité Data Center, dont l'équipe est rattachée à M. Del FABBRO, est composée de 4 personnes, dont un avant-vente et sont intégrées à l'activité linker.

##### **.Point sur le portefeuille Q2, S2 par région.**

F. NOEL annonce un budget à 37.8 M€ sur Q2. 33 M€ réalisés en 2015. Prévisions à 37 M€ à présent avec de gros dossiers qui peuvent être bouclés d'ici juin. En croissance par rapport à 2015 avec 65 M€ de prévisions à fin S1, soit à 92 % du budget.

GDE est à 98 % et 92 % en prévisions à fin S1 / GDO est à 95 % et 97 % en prévisions à fin S1 / NDF est à 102 % sur Q2 et 90 % en prévisions à fin S1

Les trois régions seraient en croissance. Les élus pointent que les P&L ne cessent de baisser.

F NOEL précise que le carnet est stable sur la partie services qui serait en croissance vs 2015. En revanche moins de vente de produits donc moins de marge dégagée. Il compte sur le closing de Cisco pour aller chercher de la vente complémentaire de produits.

Les élus mentionnent que les effectifs baissent par rapport à l'année dernière donc comment peut-on améliorer les chiffres dans ce contexte ?

##### **La CGT déclare que le ressenti sur le terrain est que rien n'est fait pour palier à la désertification commerciale de certaines régions et au remplacement des commerciaux.**

F NOEL répond que les profils recherchés sont difficiles à trouver ; ce sont des commerciaux jeunes avec compétences multiples.

La CGT rétorque que le profil recherché avec expérience et compétences multiples correspond plus à une tranche d'âge un peu plus âgé.

##### **.Point offre broadsoft : bilan des ventes et Q1 2016 , objectifs 2016 ?**

Une seule solution vendue à ce jour mais selon F NOEL tout n'est pas encore processé. Des formations de personnes du CSC sont en cours notamment. Volonté d'autonomie de chaque région. Une campagne officielle va être lancée sur juin.

##### **.Point sur les adossements et Fees.**

L'outil de suivi Smart Renew va être mis en place dans SAP et le plan de formation sera terminé à la fin de la semaine. Un inventaire est en train d'être fait. Tout nouveau contrat va être rentré avec les nouvelles procédures.

##### **.Etat de la Certification AFAQ ISO 9001 depuis Février 2016.**

Périmée depuis février 2016 annonce A. LE PORT. Des actions sont engagées avec l'AFNOR avec donc obligation de tout reprendre à zéro à cause du redressement judiciaire. Un nouvel audit devra être effectué d'ici fin septembre mais un travail de fond est à faire en aval car l'entreprise ne serait pas « auditable » en l'état selon A. LE PORT.

Refonte complète de tous les process avec la diffusion imminente de trois nouveaux d'entre eux.

Tous les 3 Ans cela coûte 11.000 € puis 5 K ensuite. La certification sera produite après que la commande achat soit effectuée.

### .Garantie décennale 2016 .

MV. GARCIA et L GOUGET travaillent sur le dossier. Coût très élevé (ENV. 100K). On cherche d'autres assureurs qui accepteraient d'assurer l'entreprise seulement sur cet aspect sans devoir transférer tout le package d'assurances que peut avoir souscrit NXTO.

### .RSE

## 6/Informations sur Ambition Services.

Montant de la commande	Remontée d'Information	Commande	Montant de la commande	Remontée d'Information	Commande	Fonction	Périmètre « Commande »	Remontées d'information (R)
400 – 999€	0	15€	60.000 – 69.999€	100€	600€	Consultants	Ventes de prestations réalisées par lui-même	Non
1000 – 2.499€	0	30€	70.000 – 79.999€	100€	700€	Architectes Experts on Line /On site Planificateur, coordinateur support GCC/PL/PM (*)	Prestations de services « projets » + petit matériel (webshop)	Oui
2.500 – 9.999€	25€	75€	80.000 – 89.999€	125€	800€			
10.000 – 19.999€	25€	100€	90.000 – 99.999€	125€	900€			
20.000 – 29.999€	50€	200€	100.000€ et plus	150€	1000€			
30.000 – 39.999€	50€	300€				CM/SAMROC (*)	Prestations de services « projets » + petit matériel (webshop) Plus-value au contrat uniquement pour de nouveaux services (ex. OnoCockpit, Manage...)	Oui
40.000 – 49.999€	75€	400€				Welcome ADV	Non	Non
50.000 – 59.999€	75€	500€						

Anne LE PORT rappelle que cette disposition consiste à donner aux équipes services la possibilité d'avoir des commissions lorsqu'ils font des ventes. En revanche, plus de double booking, donc plus de rémunération faite aux commerciaux pour éviter les dérives. La direction a aussi décidé de changer les règles au niveau du montant des primes qui ont très nettement baissé.

**La CGT demande si la direction a finalement changé d'avis concernant l'intégration de ces primes dans le RAG.** La direction répond que la sté n'a pas les moyens aujourd'hui de régler et distribuer un variable à 100 %.

Les élus alertent la direction que ce changement de conditions ne fait qu'affirmer encore plus le fait que les salariés ne veulent plus faire d'ambition service, et par voie de conséquence une perte sèche de chiffre qui pourrait être généré par ce biais.

La DRH précise que cette décision a été prise par la nouvelle direction qui trouvait trop important le niveau de rémunération des ambitions services.

## 7/Détermination du calendrier social et les consultations associées.

Dans le cadre de la loi Remsamen, il y a trois sujets d'information qui doivent faire l'objet d'une consultation :

La situation éco de l'entreprise -> mois de juin/juillet

La politique sociale et conditions de travail (formation, handicap, égalité hommes femmes)-> mois d'octobre/novembre

Les orientations stratégiques->mois de novembre/décembre

La GPEC doit se tenir tous les trois ans. La direction suggère que cela commence sur Q4. Les 3 grandes consultations regroupent l'ensemble des précédentes consultations.

## 8/Point Humanis

### .Prestation santé.

Les élus soulèvent la problématique au niveau du tiers payant et de la pharmacie en particulier pour les vignettes inférieures à 65 %, soit 30 % et 15% dont le remboursement n'est pas effectué car non transmis par la télétransmission pour certains salariés.

Les élus émettent la proposition de demander la prise en charge totale des trois taux et la télétransmission.

M DELGOVE, représentant Humanis, déjà venu à deux reprises, concernant la sur complémentaire, annonce que le courrier est fait mais que la maquette doit être finalisée, donc, les courriers doivent partir début juin.

Les élus rétorquent que cela fait deux fois que la date est reculée et qu'à chacune de ses présences en séance il recule les dates de diffusion, la première évoquée devant être au 1<sup>er</sup> avril !!!

**Déclaration des élus :** Réuni en séance ce mercredi 25 mai 2016, le comité d'entreprise de nextiraOne (NxtO) adopte la motion suivante :

Depuis plusieurs mois les salariés de notre entreprise constatent une dégradation régulière des relations avec la caisse Humanis. Ceci ; tant au niveau des cotisations retraite que des règlements des soins de santé.

Concernant les points Agirc : malgré de nombreuses relances par les organisations syndicales, interventions d'élus à la Caisse, demandes individuelles, courriers de la Direction de l'entreprise, malgré les explications techniques et engagement d'un représentant de la caisse ( M Delghove) lors d'une séance du CE, nombre de salariés n'ont toujours pas à leur crédit l'ensemble des points acquis de leur carrière.

Concernant les remboursements des frais de santé : Les difficultés sont aussi récurrentes :

Retards de remboursements, délais allongés lors de demande de prise en charge, pertes de documents adressés à la Caisse, difficultés lors de prise en charge sur le tiers payant lors de vignettes différentes...

Dernier avatar en date, l'engagement de la caisse lors de la séance du CE d'avril (engagement de Mr Delghove ) d'adresser à l'ensemble des salariés une proposition de sur-complémentaire dès le début du mois d'Avril. A ce jour, mercredi 25 mai 2016, aucune proposition ne nous est parvenue....

Depuis la modification du contrat initial, nombre de salariés sont ainsi obligés de sursoir à des soins faute de retrouver un niveau de couverture suffisant.

A ce jour, le niveau de confiance de notre instance de CE vis-à-vis des prestations proposées par la Caisse Humanis est ainsi très dégradé.

- A ce titre par cette motion, les élus demandent à la direction de dénoncer à titre conservatoire le contrat qui nous lie à la Caisse.

Consultation : Adoption à la majorité de la motion

#### **.Prestation retraite.**

M. CAILLET confirme que les points du 1<sup>er</sup> semestre 2015, et leur incrémentation dans l'outil dépend de l'envoi de la déclaration de Nxo et n'est arrivée qu'il y a peu de temps chez Humanis. 83 % des droits ont été communiqués. Il reste jusqu'à fin juin pour finaliser la mise à jour des points pour 2015.

En ce qui concerne les points manquants des autres années, cela est dû à la mutualisation de l'outil pour toutes les caisses par l'usine retraite. Des salariés d'autres sociétés seraient dans la même situation.

Les salariés qui sont proches de prendre la retraite sont invités à remonter leur demande de mise à jour de leurs points auprès de la DRH afin que cette dernière requiert de M CAILLET son intervention pour pouvoir liquider leurs droits.

#### **.Organisation de la commission de suivi prévoyance.**

### **9/Information sur le projet d'accord relatif au vote par voie électronique.**

La direction annonce la présentation, à tous les syndicats représentatifs dans l'entreprise, des trois outils des prestataires retenus par la direction.

La CGT évoque l'art. 2.6 qui est trop flou concernant le rejet des votes ; elle demande que le mot « rejeté » soit remplacé par « détruit ». Le vote par voie postale a été maintenu ajoute la direction.

La CGT est contre ce mode de scrutin car il contribue à la déshumanisation du vote et prononce donc un avis défavorable.

### **10/ Vie de l'entreprise.**

#### **.Point sur la mise à jour de nos process, cartographie, références.**

Anne LE PORT parle de B. BRUNET (retraité de chez Osiatis) qui a été missionné pour la refonte des process, et établir une nouvelle cartographie et ensuite définir les modes opératoires. Elle annonce la refonte de la base de données (dont le modèle initialement conçu lorsque l'entreprise appartenait encore au groupe Alcatel) n'a jamais été remis en cause.

Reconfiguration de SAP sur quelques points qui n'ont pas été créés jusqu'à présent. Sur salesforce, simplification annoncée avec des reports d'actions vers d'autres outils.

Les élus font remonter qu'au-delà de la refonte il faut avoir derrière les ressources pour faire les modifications. Déperdition d'énergie de la part d'un grand nombre de personnes.

Anne LE PORT précise qu'une structure plus centralisée est nécessaire pour contrôler la fluidité des informations. Une refonte de l'outil de chiffrage est également prévue.

#### **.Point sur les entretiens individuels.**

Taux de réalisation en baisse à ce stade par rapport à 2015. 65% d'entretiens réalisés. La direction se dit déçue par ce constat !

#### **.Information sur les mesures concrètes de simplification des procédures et outils commerciaux suite à l'audit.**

Cf point process

#### **.Point sur les organigrammes, Maj suite aux récents mouvements de personnels.**

A disposition sur intranet. Mises à jour fin de semaine suite aux départs récents annonce la direction.

#### **.Quid du KPI ? De quelles variables est-il composé ? Intègre-t-il les voyages, les délégations, réunions internes ?**

Le KPI1 est composé de l'intervention en projet ou en support, le déplacement est compris. Pour les experts le taux est de 92 % .Les élus remontent que pour les élus ce taux est inatteignable, compte tenu des heures de délégation, des réunions. La direction va faire l'étude pour tous les élus pour réajuster les taux.

## .Mise à jour des délégations de pouvoir de la direction, consultations d'appel d'offre ? Instances ?

Toujours au nom de P HEDDE. Démarche avec le service juridique pour remettre à jour délégations de pouvoir

## 11/Point de situation déménagements

### .Saint Denis

Réunion d'information faite auprès des collaborateurs. Les travaux sont en cours (peinture, moquette, cloisonnement..)

Déménagement prévu du 24 au 26 juin. Visite prévue le 7 juin avec deux rotations pour visite des locaux pour les collaborateurs de St Denis qui le souhaiteront. Mobilier renouvelé totalement sauf pour les salles de réunion et salles de teaming. Tous les sièges seront renouvelés.

La CGT demande s'il est nécessaire de remplacer tout le mobilier. La direction dit qu'il est préférable de repartir sur du mobilier neuf pour avoir une certaine homogénéité. Les tables seront en fait des plots de 2 ou 4 personnes (selon les métiers). Coût s'élève à environ 300 K€ avec un budget global pour le déménagement de 800-850 K€.

### .Information sur ce qui va être remplacé lors du déménagement de ST Denis concernant le réseau informatique.

Le réseau LAN sera nouveau. Upgrade du PABX admin ; tout le monde va passer en softphone avec la téléphonie via ordinateur pour tous les collaborateurs de Paris. Le wifi sera à tous les étages avec des bornes neuves.

Une communication doit être faite concernant la dé numérotation pour les collaborateurs de PARIS et les agences satellites.

**La CGT demande que le nécessaire soit fait pour les agences satellites connectées à Paris fait pour que les numéros d'urgence qui seront composé en région aboutissent bien dans les villes concernées et non pas à Paris.**

### .Quel est le montant du remboursement de la caution et à qui va-t-elle être remboursée concernant le site de ST Denis après restitution des locaux ?

Le dépôt de garantie est équivalent à un trimestre de loyer et remboursé à NXTO France dans le délai légal contractuel selon la direction.

La CGT remonte la crainte que ce dépôt soit restitué à Nextiraone. La direction affirme que ce ne sera pas le cas.

## .MARSEILLE

La direction est toujours active sur le dossier mais pas encore de décision de prise avec le site de DHL en ligne de mire mais qui ne se libérerait pas en septembre comme prévu. D'ici la prochaine réunion CE la direction annonce que la vision devrait être plus claire sur le sujet.

## 12/ NXO Sécurité : Point d'avancement du projet : acceptation, refus, ressources, modalités.....

La direction annonce un transfert des outils et des collaborateurs avec la création de la filiale à compter du 01/06. Une réunion d'information s'est tenu le 23/06 durant laquelle beaucoup de questions ont été posées par les collaborateurs. Selon la direction, le projet est en marche pour que cette entité soit opérationnelle à compter du 01/06.

Les contrats ont été envoyés aux collaborateurs concernés qui ont jusqu'à la fin de la semaine pour donner leur accord pour rejoindre cette entité. La direction attend que 90 % des collaborateurs adhèrent au projet !

**La CGT fait remonter qu'il y a des salariés qui, malgré la vision idyllique présentée, ne sont pas aussi enthousiastes pour accepter la mutation, d'autant que certains font remonter une perte de salaire notable.**

Sté à 100 % fille de NXO Expansion et sté sœur de Nxtto France.

## 13/ Point sur les effectifs par région.

HEADCOUNT	31/12/2015	31/03/2016	29/02/2016	31/03/2016	30/04/2016
Administratifs	108	104	104	103	103
Services	601	600	597	589	579
Commerce	272	279	278	277	271
<b>Total CDI</b>	<b>1 041</b>	<b>1 043</b>	<b>1 039</b>	<b>1 029</b>	<b>1 013</b>
CCD	4	5	5	5	4
Indéfini	4	2	1	1	0
Abandonnés	05	05	05	04	03
CFC	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 144</b>	<b>1 145</b>	<b>1 140</b>	<b>1 129</b>	<b>1 110</b>
Dont ALD	10	10	10	10	10

Administratifs = services généraux, recouvrement, contrôle de gestion, order processing, DRH, DAF, Informatique, Achats, Logistique, Assistanes

Services = agences services, planification, CSC, projets

Commerce = IC, Consultants Commerce, managers Commerce

**La CGT demande s'il y a un seuil de ruptures conventionnelles à atteindre et pointe l'augmentation des départs.**

La direction précise qu'il s'agit d'une dizaine par mois car au-delà l'Etat peut considérer qu'il s'agit de plan social déguisé.

## 14/Rapport de l'expert-comptable pour les comptes du CE 2015

Présentation des rapports qui doivent être validés et qui seront ensuite consultables par les salariés sur le site du CE.

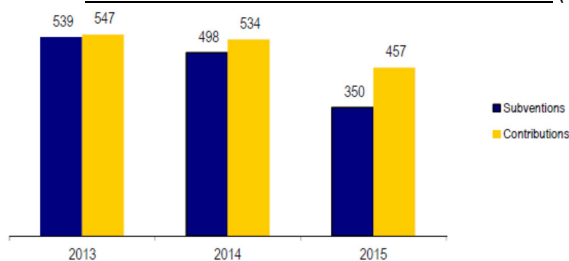
Les subventions d'avril et mai 2015 n'ayant pas été versées (70 K€), la CGT a demandé le mois dernier au secrétaire du CE de relancer l'avocat du CE qui a été désigné pour récupérer ces sommes auprès du mandataire suite au redressement judiciaire. Malheureusement il y a fort à parier que le CE fasse une croix sur ces subventions ...

## Bilan des activités sociales et culturelles

### Evolution du coût des activités

Répartition de la contribution du CE (hors administration générale)						
(K€)	2013	2014	2015	Var. N/N-1	Budget	% réalisé
Activité Noël	118	172	150	-13%	100	150%
Chèques vacances	122	112	84	-25%	90	93%
Vacances	45	63	56	-12%	53	105%
Spectacles et loisirs	67	60	54	-10%	56	96%
Périscolaire	45	41	33	-20%	35	94%
Rentrée scolaire	37	37	31	-16%	35	89%
Chèques disque/culture	40	37	27	-27%	28	96%
Evénements familiaux	3	6	4	-27%	7	59%
Frais agences	68	5	3	-24%	6	58%
Voyages	1	-	-	-	-	-
<b>Contribution totale</b>	<b>546</b>	<b>532</b>	<b>442</b>	<b>-17%</b>	<b>410</b>	<b>108%</b>

### Consommation de la subvention annuelle sur 3 ans (en K€)



CE composé de 6 commissions : Egalité hommes / femmes, formation, économique, logement, loisirs, vacances.

### Comparatif sur 3 ans des Affaires Sociales et Culturelles

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Noël enfant	33 328,17	40 450,58	34 353,00
Noël adulte	116 337,58	131 395,69	83 400,00
<b>Activité Noël</b>	<b>149 665,75</b>	<b>171 846,27</b>	<b>117 753,00</b>
Location été	36 731,00	44 582,00	30 920,50
Location hiver	16 841,20	14 021,70	9 319,00
Mobile home d'ARZAL	1 242,50	1 059,38	917,49
Appartement de RISOUL	1 000,94	533,17	1 493,31
Mobile home de Valras	-	3 279,10	2 487,70
<b>Vacances</b>	<b>55 815,64</b>	<b>63 475,35</b>	<b>45 137,00</b>
Chèques vacances	82 710,00	110 570,00	120 690,00
Commissions chèques vacances	1 225,00	1 605,00	1 725,00
<b>Chèques vacances</b>	<b>83 935,00</b>	<b>112 175,00</b>	<b>122 415,00</b>
Remboursement Sports et loisirs	19 203,54	22 853,89	26 269,86
Cinéma	25 426,23	29 377,90	29 845,76
Parcs et spectacles	9 113,50	10 120,30	11 711,30
Central Form	-	2 490,00	1 660,00
Médiathèques	-	-	1 175,37
<b>Spectacles et loisirs</b>	<b>53 743,27</b>	<b>59 862,09</b>	<b>67 342,29</b>

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Voyages</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 002,00</b>
Evénements agences	129,38	372,90	64 353,93
Eau agences	3 357,63	4 240,89	3 940,43
<b>Frais agences</b>	<b>3 487,01</b>	<b>4 613,79</b>	<b>68 294,36</b>
Chèques disque/culture	26 992,00	36 970,00	39 730,00
Rentrée scolaire 6 à 16 ans	31 168,60	37 004,12	36 702,36
Périscolaire	32 876,45	40 870,32	44 962,69
Evénements familiaux	4 160,00	5 663,22	2 918,42
<b>Autres activités sociales</b>	<b>95 197,05</b>	<b>120 507,66</b>	<b>124 313,47</b>
Frais postaux et de télécommunication	515,76	105,00	333,96
Frais bancaires	329,78	559,93	536,84
Cotisations	12 630,17	-	-
Impôts taxes et versements assimilés	647,30	534,08	-
Charges exceptionnelles	1 153,32	450,94	219,36
Dotations aux amortissements	-	-	-
<b>Administration générale</b>	<b>15 276,33</b>	<b>1 649,95</b>	<b>1 090,16</b>
<b>Total (€)</b>	<b>457 120,05</b>	<b>534 130,11</b>	<b>547 347,28</b>

### Vote du rapport de l'expert-comptable suite CE Avril.

Consultation : Vote à l'unanimité

### 15/ QUESTIONS DIVERSES :

#### Point sur le projet de rachat de Nware par Nxtto Experts.

Projet de rachat d'une entreprise qui serait intégrée dans la filiale NXTTO Experts et ce dans l'approche de consolider notre position sur certains marchés. Entreprise en redressement judiciaire, créée en 2008, avec un CA de 13.6 M€, ayant développé plusieurs partenariats et qui fait de l'expertise sur infra IT. Elle a 64 salariés dont une grosse majorité en régie ; Il y a plusieurs entreprises intéressées par ce rachat, les discussions sont en cours. Décision prise par le Tribunal de Commerce cette semaine.

C'est au travers de BUTLER Industries que se ferait l'achat

La **rupture Conventionnelle avec Monsieur HEDDE** s'est fait sous quelle Convention Collective (Métallurgie ou Syntec) ? Sous celle de Syntec, car il dépendait de NXTTO EXPANSION.

**Point sur les locations : Tout a été loué pour cet été**

**Point sur les chèques vacances : commencent à arriver dans les agences**

**Point sur Risoul : Changement de TV et micro-ondes. Investissement voté à l'unanimité**

**Le ticket d'admission à la cantine a diminué, conséquence inhérente à la diminution des salariés.**

Prochaine réunion le 22 JUIN